

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

29 octobre 2021

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° II-2075

présenté par  
Mme Ménard

-----

**ARTICLE 20****ÉTAT B****Mission « Santé »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

*(en euros)*

<b>Programmes</b>	<b>+</b>	<b>-</b>
Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins	100 000	0
Protection maladie	0	100 000
<b>TOTAUX</b>	100 000	100 000
<b>SOLDE</b>	0	

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Transférer 100 000 euros de l'action 02 – Aide médicale de l'État du programme 183 – Protection maladie vers l'action 19 – Modernisation de l'offre de soins du programme 204 – Prévention, sécurité sanitaire et offre de soins

La situation des hôpitaux est plus que jamais alarmante avec près de 20 % de lits fermés, dans les CHU et les CHR, dû à un manque de personnel. C'est ce que livre une enquête flash conduite à

l'initiative du Conseil scientifique au début du mois d'octobre 2021. Ce phénomène est malheureusement général. Il touche les CHU et CHR dans toutes les régions, et tous les acteurs.

À l'origine de ce phénomène, on déplore trois facteurs : les départs, l'absentéisme des soignants, et le manque d'attractivité du travail hospitalier.

Les premiers affectés sont les patients qui pâtissent d'une qualité de soin mécaniquement dégradée.

Face à cette situation, que compte faire le Gouvernement ?